



**La *Fondation Pour l'Audition* lance 2 nouveaux Prix  
au service de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes  
dans notre société :**

***Le Prix Inclusion surdités et le Prix Innovation surdités***

*Car c'est en montrant l'exemple et en donnant à voir les bonnes pratiques pour l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes à tous les niveaux de notre société que les lignes vont bouger, car c'est en soutenant l'innovation que des solutions vont être apportées, la Fondation Pour l'Audition lance 2 nouveaux Prix au service de l'inclusion.*

Dès aujourd'hui et jusqu'au 15 avril, tous les acteurs économiques qui agissent en faveur de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes dans notre société peuvent déposer un dossier de candidature. Cette première édition des prix est ouverte aux start-ups, entreprises privées, administrations, entreprises publiques ou encore structures de l'économie sociale et solidaire.

Par la création du **Prix Inclusion Surdités**, la fondation souhaite encourager les entreprises à prendre conscience de leur rôle crucial en faveur de l'acceptation des différences. L'intégration et l'inclusion de la différence sont une force pour l'entreprise ainsi qu'un engagement apportant une véritable fierté d'appartenance à chacun, ce qui aujourd'hui est rare et qui demain, nous l'espérons, sera la norme.

Par la création du **Prix Innovation Surdités**, la fondation souhaite accélérer le développement de nouvelles solutions, de nouveaux services pour l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes.

**En lançant ces deux prix, la Fondation Pour l'Audition renforce son engagement en faveur de l'autonomie des personnes sourdes ou malentendantes et invite tous les acteurs de la société à agir pour faire changer le regard sur les surdités.**



## LE PRIX INCLUSION SURDITÉS

# Prix Inclusion Surdités

Il vient récompenser et saluer une initiative inspirante d'un acteur économique au service de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes en milieu professionnel.

Les projets candidats peuvent répondre à l'une des thématiques suivantes : la formation, la sensibilisation, le recrutement, l'intégration et l'inclusion, l'accessibilité, le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle, ...

>> Le.la lauréat.e sera récompensé(e) par une campagne de communication personnalisée, pour mettre en lumière la démarche et montrer l'exemple. La campagne sera valorisée dans la limite de 20K€ TTC.

## LE PRIX INNOVATION SURDITÉS

# Prix Innovation Surdités

Il vise à encourager et soutenir une innovation (une technique, un produit ou un service) portée par une jeune entreprise, un(e) entrepreneur(euse), une start-up, qui pourrait faciliter l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes dans notre société.

>> La dotation comprendra un accompagnement à la carte, selon les besoins identifiés par le.la lauréat.e (coaching, formation, communication...), l'objectif étant de faciliter le déploiement de l'innovation. La dotation sera valorisée dans la limite de 50K€ TTC.

**"Participer à ces Prix, c'est utiliser l'exemplarité comme moyen de partage des bonnes pratiques relatives à l'intégration dans l'emploi et dans la société en général, des personnes sourdes ou malentendantes."**

Denis le Squer, Directeur Général de la Fondation Pour l'Audition

### Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – [beatriceparrinello@bpfconseil.com](mailto:beatriceparrinello@bpfconseil.com) - 06 63 72 16 06  
Justine Germond – [justine@bpfconseil.com](mailto:justine@bpfconseil.com) - 06 30 19 79 77



## UN JURY D'EXPERTS POUR DÉPARTAGER LES CANDIDATS

Les 2 lauréats de cette première édition des prix seront sélectionnés par un **jury d'experts indépendants**, présidé par la Fondation Pour l'Audition.

De nombreux acteurs clés se sont mobilisés autour de la fondation pour départager les candidats comme notamment l'**AGEFIPH** (ouvrir l'emploi aux personnes handicapées), le **CNCPH** (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées), le **FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), la **FNSF** (Fédération Nationale des Sourds de France), **HANDICAP.FR**, le **MEDEF**, l'incubateur **PARIS&CO** (Agir avec les entrepreneurs pour la transformation durable de la cité), ainsi que des personnalités telles que **MARINA CARRERE D'ENCAUSSE** et **VIRGINIE DELALANDE** (1ère avocate sourde profonde de naissance en France, aujourd'hui coach, conférencière et auteure), et enfin le média **Maddyness** en tant que partenaire.

## CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURES



**Pour candidater aux Prix Inclusion surdités et Innovation surdités de la Fondation Pour l'Audition, rendez-vous sur :**  
**[www.fondationpourelaudition.org](http://www.fondationpourelaudition.org)**

## RAPPEL DE CHIFFRES CLES :

- Selon l'OMS, **466 millions de personnes dans le monde** sont concernées par la surdité ou la malentendance.
- En France, **11% de la population** (en 2013) est concernée par la surdité, soit près de **7 millions de personnes**. La surdité représente plus de la moitié des 12 millions de personnes en situation de handicap.
- 50% des jeunes, soit **plus d'un milliard dans le monde**, s'exposeraient à des niveaux sonores dangereux pour leur audition en ayant des pratiques à risque. **L'audition est donc un enjeu de santé publique** et la protéger doit devenir une priorité pour les générations présentes et à venir.

### Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – [beatriceparrinello@bpfconseil.com](mailto:beatriceparrinello@bpfconseil.com) - 06 63 72 16 06  
Justine Germond – [justine@bpfconseil.com](mailto:justine@bpfconseil.com) - 06 30 19 79 77



## À propos de La Fondation Pour l'Audition :

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller. Reconnue d'utilité publique depuis 2015, elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et d'aider les personnes sourdes ou malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

<http://www.fondationpourl audition.org/>

Twitter : @PourlAudition

Facebook : @FondationPourlAudition

Instagram : @fondationpourl audition

LinkedIn : Fondation Pour l'Audition

## Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – [beatriceparrinello@bpfconseil.com](mailto:beatriceparrinello@bpfconseil.com) - 06 63 72 16 06

Justine Germond – [justine@bpfconseil.com](mailto:justine@bpfconseil.com) - 06 30 19 79 77